

# Parc des Bretonnières Joué-lès-Tours - 37



4 641 W  
PUISSANCE  
DE L'INSTALLATION

91  
PERLA

3 000K  
TEMPÉRATURE  
DE COULEUR

Joué-lès-Tours est une commune située dans le département de l'Indre-et-Loire. La ville dispose de nombreux parcs et espaces verts dont le parc des Bretonnières. Ce parc dispose d'un lac d'une superficie de 410 hectares qui offre la possibilité de se baigner dans une aire reconnue « Pavillon bleu ». C'est également une base de loisirs offrant de nombreuses activités telles la voile, le kayak, la course, etc.

Les Jocondiens et Jocondiennes ont l'habitude de se rendre dans cet espace de verdure afin de profiter de moments en famille, entre amis ou seul, que ce soit pour une promenade ou pour des activités sportives.

La ville a donc souhaité apporter de l'éclairage notamment autour du parcours de santé et du lac.

Afin de répondre à la demande des responsables du projet qui désiraient un luminaire avec un esthétisme bien à lui, Comatelec Schröder a proposé la solution d'éclairage PERLA. En effet, ce dernier avec **son design** a su convaincre la municipalité. Grâce à sa ligne sobre et pure qui joue sur l'esthétique de jour comme de nuit. De jour, sa courbe laisse entrevoir le ciel et l'environnement naturel. De nuit, les LED en formation circulaire donnent vie à un anneau de lumière qui apporte **la lumière juste**.

Ce sont donc 91 PERLA qui ont été installés avec une température de couleur de XX K et pour une puissance d'installation de 4 641 W.

Cette solution d'éclairage est en **conformité avec l'arrêté du 27 décembre 2018**. En effet, ce projet est classé dans la catégorie b qui correspond à la mise en lumière du patrimoine et qui comprend l'éclairage des parcs et jardins accessibles au public ou appartenant à des entreprises, des bailleurs sociaux ou des copropriétés.

La commune a également souhaité avoir **la possibilité d'abaisser l'éclairage**. La lumière apparaît donc vers 17h30-18 heures. Elle fonctionne à pleine puissance jusqu'à 21h30, puis passe en mode économie (-30%) jusqu'à 23 heures. Le matin, les lampadaires se rallument à partir de 6 heures. Ces horaires évoluent au fil des saisons et selon les heures de lever et de coucher du soleil.

Grâce à cet ajout de lumière, les promeneurs et les sportifs profitent d'un **nouveau confort visuel** durant leurs activités physiques dans le parc. La ville est satisfaite de ce nouvel éclairage public qui permet à chacun de profiter pleinement des installations même durant les heures d'hiver.

